

Une stratégie de décarbonation clé en main pour le secteur de la santé en vue de 2040



Ce document résume les grandes lignes du rapport : « Décarbonation du secteur de la santé - Diagnostic, trajectoire et stratégies » destiné à guider les décideurs et les acteurs du secteur de la santé dans leur démarche pour décarboner le secteur, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de neutralité carbone du gouvernement.

Contexte

Le gouvernement s'est doté d'une cible de zéro émission directe pour les bâtiments de l'état et l'ensemble du parc de véhicules institutionnels en 2040. Pour atteindre ces cibles, le secteur de la santé doit faire partie de la solution. Dunsky Énergie + Climat a été chargé de réaliser une étude à haut niveau sur l'ensemble du secteur de la santé. L'objectif était d'évaluer l'ampleur des efforts nécessaires pour parvenir à la décarbonation complète du secteur d'ici 2040. Cette étude vise à élaborer une feuille de route, identifiant des stratégies à fort potentiel d'impact, ainsi qu'à fournir une estimation des investissements requis et du rythme des efforts à l'échelle de la province pour atteindre cet objectif.

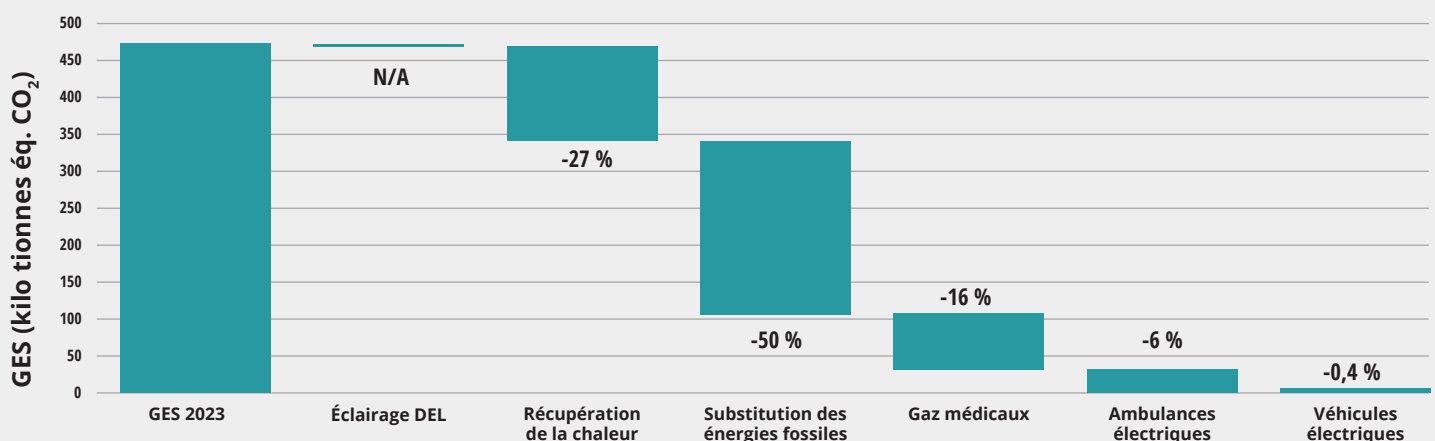
L'objectif final est de fournir une base de référence solide pour orienter la mise en œuvre d'actions clés visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la santé,

particulièrement à l'aube de la 28^e Conférence des Parties (COP28) pour laquelle une première journée sera entièrement dédiée à la santé. Ces efforts de décarbonation placeraient le Québec comme leader en matière de stratégies orientées vers un système de santé et un état carboneutre.

Portrait des émissions dans le secteur de la santé

L'étude révèle que le secteur de la santé émet actuellement 3,6 % des émissions totales de GES de la province, ce qui équivaut à 2,74 millions de tonnes de GES. Les principales sources des émissions évaluées dans l'étude proviennent des bâtiments, du transport, et des émissions indirectes. Bien que ces dernières ne font pas encore l'objet d'une comptabilisation détaillée, la feuille de route propose tout de même des initiatives permettant de réduire ces émissions.

Feuille de route



Selon les analyses réalisées, les principales mesures à prendre pour parvenir à la décarbonation sont les suivantes :

Décarbonation des bâtiments :

- Mettre en place de l'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL).
- Récupérer de la chaleur pour une utilisation efficace.
- Substituer les énergies fossiles par des sources d'énergie plus propres.

Atteinte de la Cible 2040 pour les Véhicules :

- Remplacer les véhicules à combustion à la fin de leur vie utile
- Commencer l'électrification des ambulances dès 2024, en priorisant les zones urbaines.
- À partir de 2034, s'engager à n'acheter que des ambulances électriques afin d'atteindre un parc zéro émission directe d'ici 2040.

Des réductions de 9,3 M tonnes GES et des co-bénéfices!

Selon l'étude, Il est possible d'atteindre un parc de bâtiments et de véhicules zéro émission directe d'ici 2040 en déployant les investissements dès maintenant, ce qui permettrait une **réduction totale de 9,3 MT de GES. Au-delà de l'atteinte de la cible climatique**, la mise en œuvre de la feuille de route offre **trois principaux bénéfices**: 1) **une intensité énergétique optimisée**, et **des coûts d'énergie réduits et stables** pour les bâtiments, 2) **des coûts d'opération réduits et stables** (énergie et entretien) pour le parc de véhicules, et 3) **des bénéfices pour la santé** grâce à un secteur zéro émission.

INTERVENTION	INVESTISSEMENT 5 ANS	INVESTISSEMENT TOTAL	GES TOTAUX ÉVITÉS SUR LA PÉRIODE 2024-2050
Éclairage DEL	62 M\$	0,09 G\$	N/A
Récupération de chaleur	1 380 M\$	2 G\$	↓ 2,8 M tonnes GES
Substitution des énergies fossiles	90 M\$	1,18 G\$	↓ 4,5 M tonnes GES
Gaz médicaux	N/A	N/A	↓ 1,5 M tonnes GES
Électrification des ambulances	60 M\$	0,48 G\$	↓ 0,5 M tonnes GES
Électrification des véhicules	4 M\$	0,01 G\$	↓ 0,04 M tonnes GES
Total	1,6 G\$	3,8 G\$	↓ 9,3 M tonnes GES

Le rapport dévoile qu'un plan structurant de 3,8 milliards de dollars est requis pour atteindre l'objectif de décarbonation dans le réseau de la santé d'ici 2040. À terme, la décarbonation des bâtiments pourrait générer des économies d'énergie de l'ordre de 571 millions de dollars, tandis que l'électrification du parc de véhicules permettrait d'économiser 216 millions de dollars, pour un total cumulé de 787 millions de dollars.

RECOMMANDATIONS

À la lumière de ces analyses, des recommandations ont été formulées pour les trois principales catégories d'émissions : les bâtiments, les véhicules et les émissions indirectes. Des recommandations ont également été formulées afin de mettre en place une gouvernance proactive de la décarbonation afin de se donner les moyens de réaliser cette transition.

GOVERNANCE : Affirmer l'engagement du MSSS vis-à-vis de l'objectif zéro émission. Définir les pouvoirs et les mandats pour agir envers la décarbonation au sein du MSSS et des établissements. Établir des budgets et des équipes dédiées à la décarbonation dans les établissements. Soutenir la mise en place de leviers financiers pour faciliter la mise en œuvre de la décarbonation.



BÂTIMENTS : Planifier une campagne d'installation d'éclairage DEL. Installer des systèmes de récupération de chaleur. Installer des systèmes de chauffage électrique efficaces, dont la géothermie principalement. Prévoir des thermopompes pour le préchauffage de l'eau. Éliminer l'usage des gaz anesthésiants, gaz inhalateurs et gaz réfrigérants à haut impact carbone. Implanter des contrôles et des systèmes de gestion de l'énergie pour optimiser les économies d'énergie et gérer efficacement la pointe électrique. Prévoir une remise au point périodique des équipements.



TRANSPORT : Électrifier les véhicules et les ambulances tout en planifiant le déploiement optimal des infrastructures de recharge et en optimisant l'usage des véhicules



ÉMISSIONS INDIRECTES : Comptabiliser les émissions indirectes dans les bilans carbone des établissements de santé. Développer et déployer des outils adéquats pour faciliter cette comptabilisation. Évaluer et planifier la mise en œuvre d'interventions clés pour réduire les émissions indirectes.



5455 Avenue de Gaspé, bureau 200
Montréal (Québec) H2T 3B3

info@aspq.org | aspq.org